

POL CANT info

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



CONVOIS SPÉCIAUX

DEUX TRANSPORTS DE 300 TONNES
ONT TRAVERSÉ LE CANTON

Plus qu'un système d'alarme...

- ✓ Étude de sécurité gratuite
- ✓ Consultation personnalisée de votre foyer
- ✓ Un seul interlocuteur pour votre système d'alarme, sa révision et l'intervention



**Un concept de sécurité « all inclusive »
pour votre foyer !**

Demandez aujourd'hui votre offre gratuite
sur **www.securitas-direct.ch**
ou au **0800 808 590**

BILAN ET PERSPECTIVES 2021/2022

L'heure est au bilan sécuritaire de l'année écoulée et aux objectifs pour celle en cours.



Les premières tendances statistiques de l'année écoulée montrent une stabilité de l'activité criminelle dans le canton.

A noter en particulier une légère hausse des infractions contre le patrimoine due à l'explosion des cas de cybercriminalité. Cette hausse reste globalement faible dès l'instant que les vols et brigandages « classiques » sont, eux, en diminution. Légère augmentation également des infractions contre l'intégrité sexuelle, qui devra retenir l'attention pour les exercices à venir.

Une stabilité est également constatée dans le domaine des violences domestiques, qui demeurent au centre de l'attention des autorités.

Davantage de détails pourront être donnés dans le courant du printemps, soit lorsque les statistiques de la criminalité seront publiées par la Confédération.

L'année 2021 aura évidemment été marquée par l'opération parfaitement exécutée et réussie d'évacuation de la ZAD du Mormont, sur laquelle on ne reviendra pas.

Parmi les points positifs, à relever encore l'ancrage dans une loi votée à l'unanimité du Grand Conseil, curieusement dans l'indifférence confédérale, des mesures prises pour limiter l'attractivité pour le grand banditisme des braquages de convoys de fonds. Aucun cas ne s'est produit en 2021.

A relever aussi la baisse des accidents de circulation mortels sur le réseau routier vaudois, de 29 à 24. On en revient ainsi, après une année noire 2021, aux chiffres de 2020. La poursuite des efforts dans le domaine de l'éducation et de la prévention est d'ores et déjà planifiée. La lutte contre les nuisances, notamment sonores, dans le domaine de la circulation routière continuera également d'occuper l'agenda 2022 des policiers.

Si l'on revient sur les objectifs de l'exercice écoulé, il faut constater que le déploiement des projets ODYSSEE (renouvellement du système d'information central des polices) et ECAVENIR (regroupement des centrales d'urgences) s'est poursuivi à satisfaction, même si du retard a été pris avec le second nommé en raison du COVID notamment. De même la prise de conscience environnementale entre dans les mœurs, à preuve le renouvellement du parc de véhicules par du matériel roulant

plus écologique. Enfin un exercice de grande envergure destiné à tester les procédures en matière de disparition d'individus ou d'enlèvement a été mis sur pied comme annoncé.

Les objectifs principaux du commandant de la Police cantonale pour le premier semestre de 2022 sont les suivants :

- Poursuivre le développement de la police coordonnée ;
- Gérer la sortie de crise COVID-19 et ses conséquences sur les plans sécuritaire et organisationnel ;
- Assurer le suivi des différents projets d'envergure en cours (ODYSSEE, ECAVENIR) ;
- Mettre en place un processus de renforcement des ressources pour la législature à venir ;
- Favoriser l'arrivée de la nouvelle commandante au 1.7.2022 dans les meilleures conditions ;
- Garantir la pérennité du recrutement et de la formation des policiers vaudois.

Selon une formule désormais consacrée, la liste de ces objectifs, à laquelle il faut évidemment ajouter la nécessité de répondre aux attentes du PAC, n'est pas exhaustive.

Jacques Antenen

Les COULISSES de la SÉCURITÉ



Journée portes ouvertes

Venez visiter
le Centre de sécurité
de la Blécherette

Samedi 14 mai 2022
de 9h à 17h

Infos pratiques

www.vd.ch/lescoulissesdelasecurite

#securitevd2022



Police
cantonale vaudoise

Direction générale
de la mobilité et des routes
DGMR



siera
Service intercantonal d'entretien
du réseau autorodier
Genève / Vaud / Fribourg

SOMMAIRE

N°124 MARS 2022

03	Mot du commandant Bilan et perspectives
06-07	Gendarmerie mobile Création d'une sixième section
08-09	Brigade canine Nouveau dispositif technique pour les chiens de la brigade canine
10-11	Prévention criminelle Réalité virtuelle
12-13	Prévention Cybercriminalité Collaboration avec le Bénin
14-15	Ski Club Gendarmerie Vaudoise Mordus de grand air
16-17	JOM 2021 Journée des métiers
18-19	Santé publique First Responders
20-21	Maintien de l'ordre Spécialisation ESMO
22-23	Ecole des sciences criminelles Nouvelle direction
25	Newsletter «Info Police-Population» Pour une prévention plus réactive
27-29	Convois exceptionnels Deux transports de 300 tonnes ont traversé le canton
30-31	Collaborateurs Arrivées et départs

IMPRESSUM

DONNÉES DE DIFFUSION Paraît 4 fois par an • Tirage 4'700 exemplaires • Tirage contrôlé par la REMP. **ÉDITEUR** Police cantonale vaudoise. Direction communication et relations avec les citoyens. Centre Blécherette • 1014 Lausanne

COMITÉ ÉDITORIAL Jean-Christophe Sauterel: rédacteur en chef • Florence Maillard: rédactrice en chef adjointe • Alexandre Bisenz: responsable d'édition. **RÉDACTEURS** Alexandre Bisenz • Gianfranco Cutruzzola • Valérie Ducommun-dit-Verron • Raphaël Demont • Coralie Rochat. **PHOTOS** Police cantonale vaudoise • Jessica Genoud, Adobe Stock.

MISE EN PAGE Next Communication SA. **RELECTURE** Police cantonale vaudoise. **IMPRESSION** Imprimerie Baudat, La Vallée de Joux. 100% **compostable et biodégradable**. Polcant info est envoyé dans un emballage écologique d'origine végétale fait de fécule de pommes de terre. **ABONNEMENT** Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs. **PUBLICITÉ** Next Communication SA - 021 654 05 70.

CONTACT communication.police@vd.ch - 021 644 81 90 - www.police.vd.ch © Police cantonale vaudoise.
Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.



CRÉATION D'UNE SIXIÈME SECTION À LA GENDARMERIE MOBILE DEPUIS LE MOIS D'OCTOBRE.

Une évolution de taille a eu lieu au sein de la Gendarmerie mobile (GM) : la création d'une sixième section. Explications avec le capitaine Frédéric Graber, chef de la GM, et le premier lieutenant Ludovic Martin, chef de cette nouvelle section.

Quelles sont les missions de la GM et comment les tournus étaient-ils organisés à l'origine ?

Cap Frédéric Graber : La GM est active 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Elle exerce des missions de police-secours, de circulation, de police judiciaire et de prévention de la criminalité. Jusqu'à récemment, ses effectifs étaient répartis en 5 sections comptant chacune 4 unités réparties sur le territoire vaudois, soit à Yverdon-les-Bains, Bursins, Rennaz et Le Mont-sur-Lausanne. Ces sections se relayaient au rythme de 3 jours de travail suivis d'un jour de congé.

Plt Ludovic Martin : Il s'agissait d'un modèle ancien remontant aux années 60 ! Ce tournus historique sur quatre jours était fatigant pour les équipes.

C'est cet aspect qui a conduit à la création de la sixième section ?

Cap Frédéric Graber : Tout à fait, le colonel Alain Gorka, commandant de la gendarmerie, souhaitait diminuer la pénibilité de l'horaire irrégulier et, dans la mesure du possible, donner des plages horaires à la rédaction des écrits et aux formations continues. La mise sur pied de la sixième section a permis de passer à un horaire réparti sur six jours. Les gendarmes disposent maintenant de 2 jours de congé à l'issue de leur tournus, ce qui contribue à un meilleur repos.

Ce nouvel horaire a-t-il d'autres avantages ?

Cap Frédéric Graber : Oui, les tournus sont désormais harmonisés avec la majorité des Polices communales vaudoises et avec la Police cantonale fribourgeoise avec laquelle nous collaborons étroitement dans la Broye. Pour donner un exemple, cela signifie que l'unité 1 de la Police Ouest lausannoise (POL) tourne en permanence avec notre unité 1 du Mont-sur-Lausanne. Cela favorise les synergies, les effectifs se connaissent mieux et le lien s'en trouve amélioré.

Plt Ludovic Martin : Du point de vue de l'organisation du travail, le premier jour du tournus, appelé polyvalence, est pensé entre autres pour permettre la rédaction des écrits, notamment les constats d'accident, les plaintes, les violences domestiques et les rapports d'investigation dont il est plus difficile de s'occuper entre deux interventions. Les formations internes aux sections comme le tir, la sécurité personnelle et les cours de premiers secours (BLS-AED) sont également agendées sur la polyvalence afin de préserver l'effectif des gendarmes en intervention.

Comment avez-vous composé cette sixième section ?

Plt Ludovic Martin : Nous avons complètement réorganisé la GM à l'interne et brassé les effectifs. Il a fallu recréer un équilibre avec des équipes cohérentes en termes d'âge, d'expérience et de spécialisations. Par la force des choses, il y a eu de nombreuses mutations. On aurait pu imaginer certaines réticences, mais nous avons observé l'inverse ! La situation a suscité de l'intérêt et les gendarmes avaient un objectif commun. L'ensemble des cadres de section ont été impactés par le changement. C'est tout particulièrement le cas des huit nouveaux cadres, soit un chef ou une cheffe et un sous-chef pour chacune des 4 unités formant la sixième section, qui ont travaillé de longs mois pour faire en sorte que leurs équipes soient opérationnelles le 1^{er} octobre 2021.

Cap Frédéric Graber : La création de la sixième section n'aurait pas pu devenir réalité sans la collaboration du bureau de l'Officier EM gendarmerie, de la Division planification et administration (DPA) et la Division Appui Applications Police (DAAP). L'ensemble des cadres, collaboratrices et collaborateurs concernés par ces changements importants se sont montrés ouverts et positifs. Nous leur en sommes très reconnaissants !

@ Coralie Rochat



Les cadres de la sixième section de Gendarmerie mobile ont œuvré à sa mise en place depuis le mois de mars 2021 afin qu'elle soit opérationnelle pour le mois d'octobre.

Témoignages

Deux gendarmes de la sixième section de Gendarmerie mobile, Daphné et Pascal, livrent leurs premières impressions sur le nouvel horaire mis en place suite à sa création.

Le nouvel horaire a-t-il amené une meilleure récupération pour vous?

Pascal: Provenant de la GTer et sportif d'élite, je constate que ces horaires me permettent de concilier tant ma vie de famille que mes entraînements réguliers, tout en m'assurant des temps de repos de qualité.

Daphné: Ayant effectué la phase test dans le cadre du projet REGIO, j'avais déjà remarqué une nette amélioration de la qualité de la récupération. Cette

impression est confirmée après ces quelques mois de fonctionnement, où je constate que je n'ai pas de report de fatigue tournus après tournus.

Du point de vue de la cohésion, est-ce que cette nouvelle réorganisation a amené des éléments positifs?

Pascal: Le fait de travailler au même rythme que la PRM et la PNR permet de créer une cohésion à plus large échelle. Les relèves se font par ailleurs toujours avec les mêmes sections, optimisant la qualité de la transmission des affaires. Le suivi des écrits est aussi grandement facilité.

Daphné: Les services de polyvalence nous permettent de renforcer la cohésion d'unité, de suivre diverses formations et d'avancer dans nos tâches administratives.



UN NOUVEAU DISPOSITIF ÉQUIPE LES CHIENS DE LA BRIGADE CANINE

La brigade canine s'est dotée d'un nouveau dispositif qui permet à l'un de ses chiens de filmer en temps réel ce qu'il voit et de transmettre ces images à son maître resté à distance. De son côté, ce dernier peut interagir avec son chien grâce aux écouteurs inclus dans ce même dispositif.

Un chien de la brigade canine dispose désormais d'un nouvel équipement. Au premier regard, on dirait qu'il porte des lunettes de ski; en fait, il s'agit d'un dispositif technique bien plus complexe, fixé sur sa tête, qui comprend une caméra, une radio et des écouteurs. La caméra retransmet en temps réel ce que le chien voit, la radio reçoit les ordres donnés par le maître et les écouteurs permettent à l'animal d'en prendre connaissance. Ainsi équipé, il peut être littéralement téléguidé par son maître

qui reçoit ses images sur une console et, ainsi, peut le diriger. « Cela nous fera considérablement progresser dans le domaine de la reconnaissance, la fouille de bâtiments, la localisation de personnes et le déminage à distance, explique l'app. Guillaume, conducteur du chien équipé. Ce dispositif nous permettra de visualiser des endroits où seul un chien peut se faufiler, tout en restant en sécurité. De plus, la caméra peut être équipée de lampes LED ou d'une caméra thermique qui nous permettront de détecter une personne en forêt ou dans un sous-sol. » Les forces spéciales de plusieurs polices, en Belgique, aux Pays-Bas et en France, sont déjà équipées.

Pour l'instant, seul un chien de la brigade canine a été formé pour utiliser ce dispositif. « La grande question était de savoir si nous disposions des compétences et du savoir-faire pour mener à terme un tel défi technique cynologique, explique de son côté l'adj. Christophe Ehinger, chef de la brigade canine. Le dressage a pris du temps. Il faut comprendre que pour évoluer dans un environnement, un chien reste en contact avec son maître, visuellement ou vocalement. Avec ce dispositif, l'animal est hors de portée et n'entend son maître que via ses écouteurs. Il a donc fallu lui apprendre à progresser sans l'aide de ce contact et intégrer des nouveaux mots dans son vocabulaire comme « droite », « gauche », etc. Nous lui avons appris près de 30 nouveaux ordres. De son côté, le conducteur doit rester très concentré en permanence. Il doit savoir, grâce aux seules images dont il dispose, quelle est la situation du chien ou, à l'intérieur d'un bâtiment, dans quelle pièce il se trouve. » Il reprend : « La dextérité du chien pour se déplacer dans un environnement compliqué n'est pas comparable avec d'autres moyens techniques, comme un drone ou un robot, qui pourraient être limités par les obstacles du terrain ou la discrétion. De plus, les images peuvent être partagées avec les chefs de section ou d'autres intervenants, quel que soit l'endroit où ils se trouvent. »

Le domaine de la cynologie est en constante évolution. Elle doit s'adapter pour amener une réelle plus-value à notre profession. Quelle que soit la technologie utilisée, le chien permettra d'aller plus loin : il ne restera pas bloqué par un obstacle et trouvera toujours le chemin pour s'approcher d'un but, tout en cumulant les moyens tech-

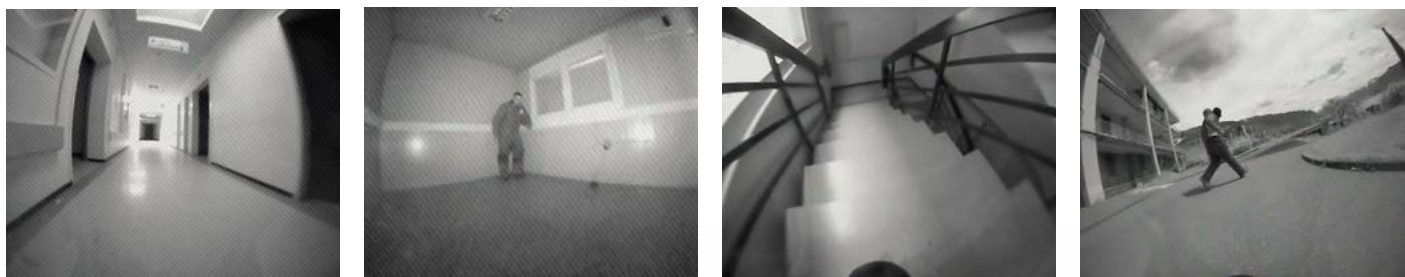


niques à ses instincts primaires: «Par exemple, reprend Christophe Ehinger, confrontés à une personne retranschée dans une maison isolée entourée d'une clôture, nous pourrions nous trouver en difficulté pour nous en approcher. Les capacités du chien à se frayer un chemin jusqu'à la maison sont irremplaçables et grâce à la caméra, nous pourrions voir dans quelle pièce la personne se trouve et si elle est armée.» Il conclut: «Guidé par son maître, le chien peut également apporter ou reprendre des objets comme un téléphone portable à une personne précise.»

Ce projet ambitieux a débuté fin 2018. Le commandant de la gendarmerie Alain Gorka a tout de suite vu le potentiel de ce projet et a soutenu la démarche dès le début. Après des mois de préparation, le chien a été certifié

en octobre 2021. Dans un proche avenir, il est prévu que d'autres chiens de la brigade bénéficient de cet équipement, mais seulement des caméras. «Nous pourrions ainsi voir ce qu'ils voient mais ils ne recevront pas d'ordres, cela nous donnera déjà de précieuses indications sur une situation donnée, notamment lors de la fouille de bâtiments à la suite d'une effraction ou pour le déminage à distance», conclut Christophe Ehinger. Pour renforcer son savoir-faire en la matière, la brigade canine a intégré l'International Working Group Special Dogs (IWGSD), un groupe de professionnels qui se rencontrent régulièrement pour échanger des bonnes pratiques et des retours d'exercices.

@ Alexandre Bisenz



Les images filmées par le chien permettent aux gendarmes restés à distance d'examiner l'intérieur d'un bâtiment, de localiser un individu ou d'intercepter un suspect



Le conducteur reçoit sur une console les images de la caméra portée par le chien



LA RÉALITÉ VIRTUELLE AU SERVICE DE LA PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

En collaboration avec l'entreprise Virturél basée à Lausanne, la division Prévention de la criminalité de la Police cantonale vaudoise a développé l'application de réalité virtuelle PCRV (prévention des cambriolages en réalité virtuelle). Comme son nom l'indique, cette application a pour but de sensibiliser la population aux mesures à prendre en matière de prévention des cambriolages, mais aussi de former les policiers dans ce domaine.

Concernant la prévention des cambriolages, le canton de Vaud fait figure de précurseur. S'inspirant d'un système déjà appliqué en Angleterre, la Police cantonale vaudoise s'est appuyée dès 1992 sur la participation des citoyens pour tenter d'enrayer une vague de cambriolages dans ce canton. Les communes ayant donné leur accord pour participer au projet nommaient des responsables de quartier qui collaboraient avec des partenaires de la sécurité. Il s'agissait donc pour ces citoyens de fonctionner comme un relais d'alerte en avisant la police par les canaux habituels de tout événement suspect ou inhabituel.

Avec l'évolution sociale et technologique, le système de surveillance mutuelle des habitations d'origine s'est transformé en concept Police-Population puis en philosophie Police-Population et s'est étendu à tout le can-

ton avec de nouveaux outils de prévention. Ainsi, tout citoyen vaudois peut maintenant s'informer sur des questions relatives à la prévention des cambriolages en consultant le site internet www.votrepolice.ch ou en recevant la newsletter « Info Police-Population », mais aussi bénéficier d'une prestation d'analyse sécuritaire. Lors de celle-ci, un chargé de prévention procède à un contrôle général en matière de mesures de protection de l'habitation comportementales, architecturales et électroniques et fournit des conseils dans ces domaines.

Mue par une volonté de mise des avancées informatiques au service de la prévention des cambriolages, la division Prévention de la criminalité de la Police cantonale vaudoise a décidé de se doter d'une application de réalité virtuelle. Pour ce faire, elle a pris contact avec l'entreprise Virturél de Lausanne qui propose des ser-



vices de développement, entre autres dans le domaine de la réalité virtuelle. Ainsi, en collaboration avec cette entreprise, les chargés de prévention ont mis au point l'application de réalité virtuelle PCRV. Ce travail d'élaboration a duré plusieurs mois pendant lesquels les chargés de prévention ont régulièrement confronté leurs connaissances pratiques à ce qu'il était possible de réaliser d'un point de vue informatique.

De la sorte, cette application de réalité virtuelle met le citoyen, sur des stands de prévention des cambriolages, ou le policier, dans le cadre d'une formation continue, dans la peau d'un criminel qui s'apprête à effectuer un cambriolage. En l'occurrence, le citoyen ou le policier se dirige sur le chemin de la maison qu'il a choisie comme cible puis se rend à l'intérieur de celle-ci avec la possibilité d'entrer dans chacune des pièces qu'elle comporte. Il est arrêté à chaque étape correspondant à un risque de sécurité en matière de cambriolage par l'affichage d'un panneau qui indique la nature de ce risque et la manière concrète d'y remédier. Naturellement, le niveau de difficulté est différent pour les citoyens et les policiers. En effet, il suffit aux citoyens de découvrir le coffre-fort de la maison alors que les policiers doivent passer par toutes les étapes.

Au moyen de la réalité virtuelle, l'utilisateur est plongé dans un univers avec lequel il lui est possible d'interagir et qui peut être utilisé à de nombreuses fins. Ainsi, la réalité virtuelle offre une vraie sensation d'immersion dans un monde ou un scénario entièrement numérique qui peut bien entendu être mise à contribution à des fins de divertissement, mais ouvre aussi un champ incroyable d'utilisations dans le domaine de la prévention et de la formation professionnelle. «Une image vaut mille mots», dit-on: c'est pourquoi des explications, aussi excellentes soient-elles, demeurent moins éloquentes que quelques images spectaculaires.

@ Valérie Ducommun-dit-Verron

Une innovation vaudoise

Lors des journées d'information de la Prévention suisse de la criminalité à Bâle les 25 et 26 novembre 2021, l'adjudant Pascal Fontaine, chef de la division Prévention de la criminalité de la Police cantonale vaudoise, a effectué une démonstration de l'application de réalité virtuelle PCRV.

Après une brève présentation de celle-ci, il a donné la possibilité à un participant à ces journées d'information de la tester en direct. Muni d'un casque et de manettes, ce dernier a pu déambuler en tant que cambrioleur aux alentours et dans les différentes pièces d'une maison virtuelle et y détecter ainsi les failles sécuritaires. A notre connaissance, il s'agit de la première application de réalité virtuelle créée en Suisse dans ce domaine spécifique de prévention de la criminalité.



Une image vaut mille mots : la réalité virtuelle permet aux utilisateurs munis d'un casque de vision VR de déambuler parmi des habitations (comme ci-dessus) et de constater les failles de sécurité que pourraient exploiter des cambrioleurs.



Le chef division prévention criminalité, l'adjudant Pascal Fontaine ici à droite, permet aux utilisateurs d'explorer les possibilités qu'offre la réalité virtuelle.

CYBERCRIME : LA POLICE CANTONALE DÉVELOPPE UN LIEN FORT AVEC LE BÉNIN

La division enquêtes cyber (DEC) a invité au mois de novembre le chef de l'Office central de répression de la cybercriminalité du Bénin. Une visite qui s'inscrit dans la volonté de l'unité cybercrime de développer ses contacts avec les polices étrangères actives dans la lutte contre la cybercriminalité.

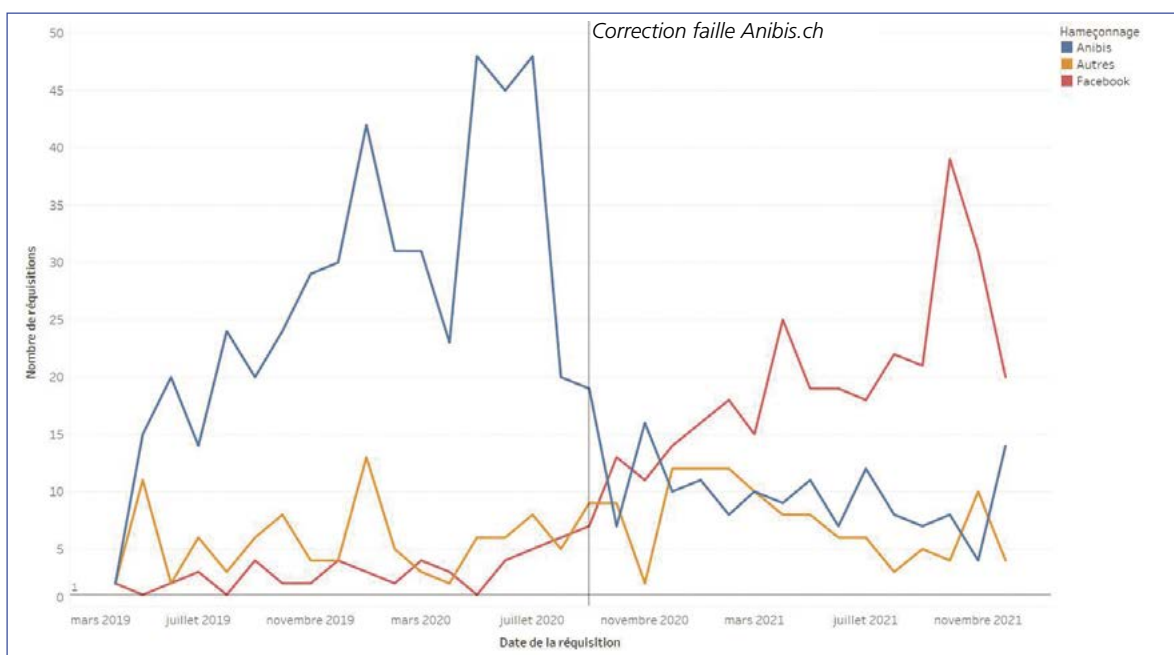
On le sait, le cybercrime ne connaît pas de frontières et il est parfois difficile d'en appréhender les auteurs, surtout lorsqu'ils se cachent dans un pays voisin voire sur un autre continent. Dans ce monde interconnecté, tous les pays sont touchés par le cybercrime. D'abord par le fait qu'ils abritent des auteurs qui y sont recherchés ou parce que ces pays eux-mêmes constatent une augmentation constante du nombre de victimes. Ainsi, la coopération internationale est devenue indispensable pour mener une lutte efficace contre ce type de délinquance. C'est une des raisons pour laquelle au mois de novembre, la division enquêtes cyber de la Police cantonale vaudoise a reçu dans ses locaux le commissaire principal Edgar Zola, chef de l'Office central de répression de la cybercriminalité du Bénin.

« Les emails ne remplaceront jamais le contact humain... même dans le cyber... », explique Yannick Beau, chef de la division. « Sur l'initiative d'un enquêteur, nous avons décidé de déployer des efforts particuliers en vue d'organiser une rencontre avec nos homologues béninois, ceci afin de mieux comprendre leur réalité et la transpo-

ser avec notre façon de travailler » avant de poursuivre « rien ne sert de concentrer des efforts d'enquêtes sur des critères techniques si ceux-ci ne sont pas enregistrés ou contrôlables dans le pays tiers. » Même si les échanges internationaux sont possibles via Interpol ou Europol, le fait de pouvoir échanger en direct avec d'autres enquêteurs améliore l'efficacité et la qualité des deux côtés. Les enquêtes cyber sont complexes et derrière le cas d'une arnaque aux sentiments, d'une fausse annonce en ligne ou d'une arnaque à l'investissement se trouvent de véritables réseaux criminels contre lesquels nous devons être capables d'agir. »

« Même si la prévention est importante, continue Yannick Beau, tous les policiers œuvrant dans le terrain vous le diront : nous devons aussi être en mesure de nous donner les moyens d'interpeller les auteurs de ce type d'infraction. Dès la création de la DEC en 2019, nous avons pu compter sur le dispositif de renseignement criminel cyber PICSEL pour établir des liens entre les différentes affaires des cantons romands. Une série d'envergure dont les auteurs sont localisés au Bénin a rapidement été détectée,

Les plateformes de petites annonces, ici, Anibis, Facebook et d'autres, sont régulièrement utilisées par les escrocs qui mettent en vente des objets que la victime, après avoir effectué le paiement, ne reçoit jamais.



raison pour laquelle nous avons entamé des démarches en vue d'organiser cette rencontre. Il s'agit majoritairement d'escroqueries aux fausses annonces: l'auteur met en vente un objet sur une plateforme de petites annonces (Anibis, Tutti, etc.) ou un réseau social (par exemple Facebook Marketplace). Le plaignant, intéressé par l'objet, prend contact avec le vendeur, paie le tarif négocié mais ne reçoit jamais la marchandise. Le compte sur lequel il verse l'argent est généralement celui d'une mule financière en Suisse, recrutée par le biais d'une autre escroquerie (fausse offre d'emploi, escroquerie à la romance ou au faux crédit) et qui n'a pas conscience de blanchir l'argent d'escroqueries. Nous avons présenté au commissaire Zola cette série particulière qui, dans notre canton, comptait à ce moment-là plus de 600 cas pour un préjudice d'environ CHF 750'000.– depuis avril 2019.»

Yannick Beau reprend: «La coopération internationale fonctionne bien mais est lourde à mettre en œuvre. Une fois un auteur identifié dans un autre pays, le Ministère public vaudois envoie, via l'Office fédéral de la Justice (OFJ), une demande d'entraide judiciaire internationale (DEJI) au pays visé. A ce moment-là, leur pendant local accepte ou refuse la requête de la Suisse. Si elle est acceptée, alors le ministère public local mandate la police pour faire aboutir l'enquête, avec la présence ou non de policiers vaudois. Pour exemple, entre 2019 et 2021, de telles demandes nous ont conduits à réaliser ce type d'entraide au Burkina Faso, en Ukraine, en Pologne, en Espagne ou encore en Lituanie.» Pour faire face à cette criminalité transfrontalière, la coopération policière s'intensifie.

@ Alexandre Bisenz



Le Japon se rapproche de l'Europe

A droite, le commissaire Julien Cartier, chef de la brigade analyses et traces technologiques de la Police cantonale vaudoise, reçoit le commissaire Ko Ikai, directeur du Bureau investigations en matière de cybercrime du Japon. Ce pays envisage de déléguer en Europe un attaché de police spécifiquement pour les questions cyber car bien que relativement épargné jusqu'à présent, le Japon assiste à une croissance des délits ayant une composante cyber.



Le commissaire Edgar Zola, à gauche, a répondu à l'invitation de l'IPA Yannick Beau, chef de la division enquêtes cyber de la Polcant

Interview du commissaire principal Edgar Zola

Le commissaire principal Edgar Zola est aujourd'hui à la tête de l'Office central de répression de la cybercriminalité (OCRC) du Bénin. En 2017, ce pays a réformé sa police pour améliorer son efficacité et favoriser l'économie des moyens. La réforme a conduit à la création d'une force unique de sécurité intérieure comptant plus de 12'000 policiers, hommes et femmes.

Quelle est votre vision sur la lutte contre la cybercriminalité ?

Je tiens à préciser que la cyber est l'une des formes de criminalité transnationale organisée (CTO) à laquelle tous les pays du monde doivent faire face aujourd'hui. Pour une lutte efficace, il est important et nécessaire de mettre en œuvre une coopération efficace. On ne pourra pas lutter sans cela, c'est la raison de ma visite en Suisse, ne serait-ce que pour voir quelles sont vos contraintes pour mener vos enquêtes.

Avez-vous un exemple de coopération fructueuse ?

Avec la France nous avons eu une réussite à la suite de l'usurpation de l'identité de Pôle Emploi. Grâce à la coopération et au travail de mon équipe nous avons démantelé le réseau. Les auteurs ont été condamnés à 5 ans d'emprisonnement ferme au Bénin.

Quel profil pouvez-vous dresser des auteurs œuvrant au Bénin ?

Il y a des Nigériens résidant au Bénin – nous en déferons entre 20 et 30 chaque semaine –, quelques Ivoiriens et bien sûr des Béninois. Il s'agit essentiellement d'étudiants et d'élèves mais aussi d'artisans dont l'âge se situe entre 14 et 35 ans. Il y a aussi des femmes.

Quelle suite sera donnée à votre visite en Suisse ?

Mon souhait est d'accueillir prochainement les inspecteurs vaudois au Bénin afin de poursuivre cet échange et renforcer notre coopération dans la lutte contre la cybercriminalité.

Propos recueillis par Florence Maillard

SKI-CLUB GENDARMERIE VAUDOISE : MORDUS DE GRAND AIR

Avec ses 250 membres, il est le plus grand club de la Police cantonale. Et ne vous laissez pas tromper par son nom historique : le Ski-Club Gendarmerie Vaudoise rassemble tant les collaboratrices et collaborateurs des services généraux que ceux des deux corps.

« Le club a été créé en 1956 principalement par des gendarmes, mais l'année suivante déjà, des membres de la sûreté y adhéraient », précise l'adjudant Fabrice Vuagniaux, président du ski-club. Quand, en 2010, il entre au comité, l'adjudant arrive en terrain connu. Fils d'un inspecteur de la sûreté, il participait aux camps de ski du club étant enfant : « Je suis resté fidèle à celles et ceux qui m'ont offert de leur temps et je voulais apporter de la joie aux enfants à mon tour. En 2011, j'ai ainsi repris la gestion du camp de ski du club avant de le présider en 2016. »

Chaque année, le ski-club organise deux camps pour les enfants. Un camp d'été qui propose des activités telles que des randonnées, de la grimpe et du camping ainsi qu'un camp de ski et de snowboard pendant la deuxième semaine des vacances de Noël pour les enfants dès 9 ans. Le domaine skiable Villars-Gryon-Les Diablerets est leur terrain de jeux. Les jeunes sont encadrés par des membres ou des parents dont certains sont au bénéfice d'un brevet Jeunesse et Sport (J+S) en

ski. Les enfants des adhérents sont prioritaires, mais l'offre est ouverte à l'ensemble du personnel de la Police cantonale et de l'Etat de Vaud. « Je suis reconnaissant à la Police cantonale qui nous met des moyens et des véhicules à disposition pour nos activités ainsi qu'à l'officier sport qui nous soutient. C'est grâce à eux que l'on peut pratiquer des tarifs avantageux par rapport aux prix du marché ! Et sans le matériel multimédia de la Direction Communication et Relations avec les Citoyens (DCRC), les soirées des camps seraient moins colorées », sourit l'adjudant.

Si le ski-club fait la part belle aux enfants, il ne néglige pas les adultes pour autant puisque du ski de randonnée et des week-ends au chalet sont régulièrement proposés. « On s'occupe des repas et de tout le reste afin que les participants skient l'esprit tranquille », conclut le président du club qui aime faire rimer ski et convivialité.

@ Coralie Rochat

Deux camps pour enfants sont organisés chaque année par le SCGV, en été et en hiver.



Besoin de bénévoles

Chaque année au printemps et en automne, des volontaires mettent la main à la pâte pour l'entretien et le nettoyage du chalet. Cette année, l'appel est lancé pour les périodes s'étendant du 9 au 13 mai et du 10 au 14 octobre. Vous avez un ou deux jours de votre temps à offrir? N'hésitez pas à contacter le ski-club!

Devenir membre

Le club est ouvert à l'ensemble des collaborateurs de la Police cantonale et la cotisation annuelle de CHF 40.- par famille permet de profiter des activités et avantages proposés par le SCGV.



Infos et contact sur le site du Ski-Club
Gendarmerie Vaudoise :
www.scgv.ch



Chalet à louer

Acheté en 1987 à Vers-l'Eglise, ce chalet de 55 lits entièrement rénové par les membres du club est la propriété exclusive du ski-club de la gendarmerie. Il est également loué à des privés, des écoles et des associations, et, bien entendu, à ses adhérents qui bénéficient d'un tarif préférentiel. Un studio privatif pour 4 personnes est aussi disponible.

LA JOM EN IMAGES

Annulée en 2020 pour cause de COVID, la JOM s'est déroulée normalement en novembre 2021.

La crise sanitaire n'aura pas eu raison de la Journée Oser tous les métiers (JOM) 2021. Ce jeudi 11 novembre 2021, plus de 120 enfants sont venus au CB pour découvrir les métiers de leurs parents. Comme toujours, la brigade prévention routière avec sa voiture-tonneau, la police de sûreté, les unités d'intervention et bien sûr la brigade canine ont ouvert leurs portes à nos jeunes visiteurs, enchantés de l'accueil qui leur a été réservé. Petit tour d'horizon en photos.

@ Alexandre Bisenz





SANTÉ PUBLIQUE – CHAQUE SECONDE COMPTE : *FIRST RESPONDERS*

Chaque minute qui s'écoule après le début d'un arrêt cardio-respiratoire (ACR) représente une perte de 10% de chances de survie. Dispenser les premiers gestes de base de réanimation jusqu'à l'arrivée des secours professionnels, voici le but de l'engagement de ces bénévoles appelés *First Responders* (FR). Témoignage de Nathalie Gay, secouriste depuis une année.

Une des principales causes de mortalité en Suisse est l'arrêt cardio-respiratoire, communément appelé « mort subite ». Au niveau de la Suisse, un arrêt cardiaque se manifeste toutes les 70-90 minutes. S'il est pris en charge rapidement, les chances de survie sont augmentées. Il faut donc intervenir au plus vite : c'est ici que peut intervenir, en plus des professionnels de l'urgence préhospitalière, le bénévole *First Responder* le plus proches du patient. En 2021, cette interruption brutale de la circulation sanguine et de la respiration a représenté 700 interventions d'ambulances dans notre canton. Depuis septembre 2018, la Direction Générale de la Santé (DGS) du Canton de Vaud s'engage pour créer et soutenir le réseau de secouristes. Plus de 3'200 bénévoles, formés aux gestes de base de la réanimation cardiopulmonaire – Basic Life Support (BLS) et Automated External Defibrillator (AED) – se sont inscrits et sont actifs en qualité de first responder. Ils sont intervenus près de 250 fois l'année dernière.



Engagement des *First Responders* – les défis

« Lorsque le 144 est alerté et que la situation s'oriente sur un ACR, l'opérateur appelle l'ambulance la plus proche et déclenche aussi, dans la mesure du possible, l'appel aux secouristes bénévoles *First Responders*, via l'application, susceptibles d'arriver sur les lieux rapidement, généralement en quatre à six minutes. Ces bénévoles motivés mettent à disposition leur connaissance de réanimation ou prennent le relais de la personne sur place si elle effectue déjà un massage cardiaque », synthétise Thierry Vallotton, chargé de missions stratégiques à la Direction hôpitaux et préhospitalier de la DGS.

Il est possible en tant que *First Responder* d'intervenir sans l'utilisation d'un défibrillateur, car le massage cardiaque est le premier geste de secours à effectuer. Toutefois, l'application indique aux bénévoles où se trouve un tel appareil en cas de nécessité. Courant 2022, un système de géolocalisation va être installé sur l'application pour alermer les bénévoles lorsqu'ils sont à proximité de l'endroit où la victime se trouve. « Ainsi, les *First Responders* pourront intervenir dans un rayon d'environ 2,5 km du lieu de l'intervention et non plus par la sélection d'une localité ou d'un secteur présélectionné », confirme Thierry Vallotton. Ainsi, l'objectif est d'avoir un réseau dense de secouristes couvrant l'ensemble du canton (villes et régions périphériques).

@ Florence Frei

« Etre *First Responder* était complémentaire à ma démarche initiale »

« L'élément déclencheur a été le fait que mon mari a rencontré des complications cardiaques début 2021 », explique Nathalie Gay, *First Responder*, bénévole depuis maintenant une année. Agée de 46 ans, habitant sur La Côte, elle contribue comme des milliers de bénévoles à travers la Suisse à dispenser



les premiers gestes de réanimation avant l'arrivée des secours professionnels. A la suite de l'opération du cœur de son mari, une réalité est apparue pour elle: comment secourir ses proches lors d'un arrêt cardiaque? C'est en voulant venir en aide à son entourage qu'elle s'est formée au BLS-AED. « Devenir *First Responder* était complémentaire à ma démarche initiale ». A l'issue de la formation de base, elle a appris qu'elle pouvait devenir bénévole en tant que FR. C'est ainsi que la volonté de venir en aide à d'autres personnes victimes d'arrêt du cœur est apparue.

Depuis son inscription sur l'application mobile, elle a été alarmée une fois dans sa localité. « Je m'en souviens comme si c'était hier. Ce matin-là, alors que je terminais ma douche, l'alarme de l'application *First Responder* a retenti. A ce moment, vous vous mettez déjà dans le rouge par l'intonation de l'alarme. Accompagnée de mon mari, pompier volontaire dans la Commune d'Arzier/St-Cergue, je me suis rendue sur place. Il s'agissait d'un homme, la cinquantaine, qui ne respirait plus, retrouvé par son épouse au réveil. Arrivés au domicile de la victime, avec mon mari, nous avons déplacé l'homme du lit au sol pour le réanimer dans les meilleures conditions. Puis, j'ai commencé le massage cardiaque. Je pense que j'ai massé durant 8 minutes avant l'arrivée des ambulanciers. Mon mari ne pouvait pas me relayer en raison de sa récente opération, donc j'étais seule à le secourir. Durant l'action, je n'étais pas stressée et j'ai eu le sentiment d'avoir fait les bons gestes. Au terme de l'intervention, j'ai été contactée par une cellule de soutien psychologique pour parler de ce que je ressentais. Ce sont des interventions humaines qui vous touchent et vous marquent à vie. Cette situation a été intense physiquement et émotionnellement. » Consciente qu'elle ne part pas pour sauver une vie, mais pour augmenter les chances de survie d'une personne victime d'un arrêt du cœur, Nathalie Gay se sent rassurée par ses connaissances techniques pour la suite si elle devait secourir à nouveau.

Bénévoles secouristes – *First Responders*

Lors d'une alarme pour un arrêt cardio-respiratoire (suspecté ou avéré), le personnel de la Centrale d'appels sanitaires urgents (CASU 144) peut engager, en plus des secours professionnels, un ou plusieurs *First Responders* disponibles à proximité de l'incident cardiaque, tout en localisant le défibrillateur le plus proche. Pour adhérer au réseau des bénévoles *First Responders*, voici les critères minimaux :

- **Avoir 18 ans révolus;**
- **Posséder un smartphone;**
- **Avoir suivi une formation BLS-AED, reconnue par le Swiss Resuscitation Council (SRC), et renouveler la validation de sa formation tous les deux ans (refresh) ou être médecin, infirmier, ambulancier ou technicien-ambulancier;**
- **Signer la « Charte des *First Responders* du canton de Vaud » fixant le cadre d'engagement.**

Inscription au moyen du formulaire en ligne ou sur l'application *First responders* accessible sur le site internet de la Direction générale de la santé (DGS).

www.vd.ch/first-responders
info@first-responders-va.ch



LE GROUPE ESMO+ DES PREMIERS SECOURS ADAPTÉS AUX OPÉRATIONS À RISQUES

Porter secours aux personnes blessées dans le cours d'une opération à risque a toujours été une question épineuse. A savoir qu'une ambulance civile n'est pas adaptée et son personnel pas suffisamment formé et équipé pour intervenir en milieu dégradé. La création du groupe ESMO+ permet à du personnel sanitaire non policier d'entrer, sous protection, dans une zone d'intervention hostile.

Parfois, les forces de l'ordre sont engagées dans des opérations d'importance auxquelles participent les unités de maintien de l'ordre, le MO. Parmi ses membres, on trouve une vingtaine de gendarmes spécialistes constituant le groupe des éléments sanitaires du maintien de l'ordre (ESMO). Présents à l'intérieur du périmètre d'intervention, leur mission consiste à prodiguer les premiers soins aux policiers blessés durant l'opération et également aux manifestants puis à les évacuer de la zone si besoin. Ils seront alors pris en charge par le personnel médical, notamment celui du détachement poste médical avancé (DPMA). Le DPMA est un corps constitué de médecins, de secouristes, de personnel infirmier ou ambulancier dont la mission est d'assurer le triage, la prise en charge et le traitement des patients et, selon la situation, de les préparer au transport vers un centre de soins. Ainsi, les ESMO et les membres du DPMA sont complémentaires : les premiers sont policiers et n'ont pas de connaissances médicales spécifiques hormis les soins d'urgence, et de leur côté les intervenants du DPMA sont des spécialistes médicaux mais ils ne peuvent pas entrer seuls dans une

zone non sécurisée. Au total, l'effectif de maintien de l'ordre (MO vaudois) compte 20 gendarmes ESMO et 10 soignants du DPMA.

Le concept ESMO+

Depuis 2016, les synergies et la collaboration avec le DPMA ont été renforcées. Cette nouvelle façon de faire a été notamment mise sur pied lors de l'opération d'évacuation de la ZAD du Mormont en mars 2021. Le vaste périmètre de l'intervention policière pouvait faire craindre que si un manifestant ou un policier se blessait, les soignants du DPMA, engagés en appui, ne pourraient pas lui porter secours avant la réouverture du périmètre, soit dans un délai lié à la sécurisation du secteur. Ce cas de figure donne tout son sens à la création du concept ESMO+. Il permet dorénavant à un soignant spécialisé du DPMA l'accès au blessé à l'intérieur du périmètre d'intervention. Les policiers assureront alors la sécurité des deux sanitaires lors des soins apportés et pourront, dans un deuxième temps, organiser l'évacuation du blessé vers un poste médical avancé mis sur pied par le DPMA et si nécessaire le conduire dans un centre de soin, par ambulance. La formation pour ce groupe constitué a aussi été revue. En effet, les connaissances sanitaires des policiers engagés sont revues à la hausse et le personnel sanitaire est formé aux techniques de protection et aborde les connaissances tactiques du maintien de l'ordre. Cette nouvelle philosophie permet à un groupe ESMO+ de gagner en efficacité, que le policier ne soit pas un frein à la mise en place de soins et, dans le même ordre d'idée, à un membre du DPMA de ne pas mettre en péril une intervention par un manque de connaissances dans le domaine tactique et de protection personnelle.

Une des missions secondaires de l'ESMO+ est le soutien opérationnel. Hormis les soins directs au blessé, il incombe à ces spécialistes d'observer l'évolution de l'état physique du personnel MO, notamment lors de mani-

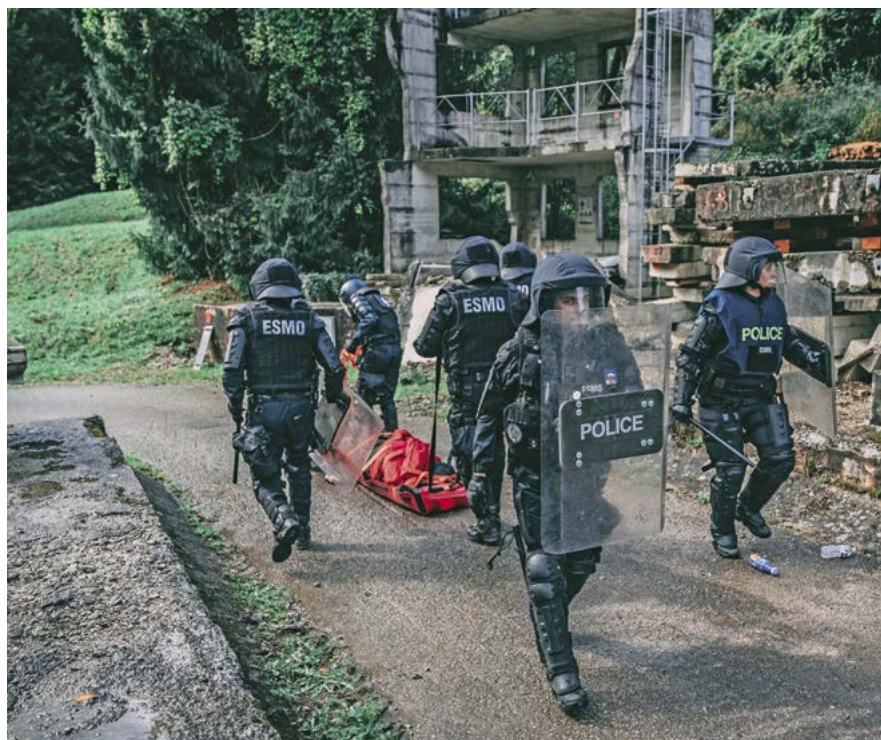


festations qui seraient amenées à durer dans le temps. Chaleur, froid, déshydratation, manque de sommeil et anciennes blessures handicapantes sont des paramètres dont on doit tenir compte et qui pourraient, le cas échéant, impacter une opération en influençant la capacité de manœuvre du chef d'engagement. Etant informé en temps réel de l'état de santé de son personnel, le chef bénéficie d'un outil permettant de gérer les relèves, les temps de repos et d'adapter la logistique. En proposant des mesures adéquates, l'ESMO+ par cette mission d'évaluation est une valeur ajoutée très appréciée dans des déploiements de longue durée.

A l'origine, le concept du groupe ESMO a été développé lors du World Economic Forum (WEF) de Davos en 2003, sous l'impulsion de feu le cap Claude Rapaz, alors chef des unités spéciales. Il s'est inspiré des échelons sanitaires qui accompagnaient les bataillons allemands appelés en renfort sur le territoire grison. Les premiers collègues à rejoindre le détachement ESMO étaient issus des unités spéciales, notamment des membres des brigades du lac et également d'anciens ambulanciers. Dans le canton de Vaud, le premier déploiement a été effectué lors de l'Euro 2008. La Police cantonale vaudoise a ensuite poursuivi son développement jusqu'au concept ESMO+.

Pour ce qui est de la formation de base de tous les policiers, les techniques de maintien de l'ordre (MO) se déroulent toujours à St Astier (F). Les membres qui intègrent ensuite le groupe ESMO suivent une formation complémentaire, dispensée par le DPMA. De façon analogue, le personnel spécialisé du DPMA suit une formation spécifique au domaine MO et participe activement aux formations dispensées à St-Astier. Depuis le mois d'octobre 2021, des membres de la Police municipale lausannoise ont également reçu la formation de base et sont désormais en capacité d'être engagés lors de manifestations à risques dans une configuration ESMO+.

@ Alexandre Bisenz



Le concept ESMO+ permet à un soignant d'accéder à un blessé à l'intérieur d'un périmètre d'intervention, tout en étant protégé par des policiers.

ÉCOLE DES SCIENCES CRIMINELLES : NOUVELLE DIRECTION EN GARDANT LE CAP

L'année 2021 est synonyme de renouveau pour l'École des Sciences criminelles (ESC) de l'Université de Lausanne (UNIL) qui s'est dotée d'une nouvelle direction.

Composée d'un directeur et de trois vice-directeurs, la nouvelle direction de l'École des Sciences criminelles (ESC) de l'Université de Lausanne (UNIL) se veut pluridisciplinaire et ancrée dans la pratique.

Professeur Christophe Champod, directeur

Il obtient son doctorat en sciences forensiques à l'UNIL en 1995. De 1999 à 2003, il dirige le groupe de recherche sur l'interprétation du Forensic Science Service en Grande-Bretagne, avant de devenir professeur ordinaire à l'ESC, dont il assure actuellement la direction. Il est également vice-doyen de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA).

Son enseignement et ses recherches portent sur diverses méthodes d'identification. Il travaille avec une vingtaine de doctorants. En outre, il maintient une activité en tant qu'expert judiciaire ou consultant dans les domaines de l'interprétation des traces aux niveaux national et international. Pour ses contributions scientifiques et professionnelles, il reçoit plusieurs prix décernés par des entités renommées de la scène internationale des sciences forensiques.

Professeur Franco Taroni, vice-directeur

Il est professeur ordinaire de statistique forensique à l'ESC et l'un de ses trois vice-directeurs. En 1996, il y obtient son doctorat en sciences forensiques. Après avoir obtenu deux bourses européennes de recherches postdoctorales (Marie Curie Fellowship), il travaille durant 4 ans en qualité de *research project manager* aux Instituts de Médecine Légale des Universités de Lausanne et de Zürich.

Ses principaux domaines de recherche, d'enseignement et d'expertise sont la statistique forensique, l'utilisation des modèles probabilistes graphiques pour l'évaluation de l'information scientifique et la statistique bayésienne pour le traitement des données. Il est l'auteur d'articles et de monographies dans ces domaines. Celles-ci sont devenues des textes de référence. Franco Taroni est aussi l'éditeur de la revue scientifique *Law, Probability and Risk*.

Professeur Thomas Souvignat, vice-directeur

Professeur à l'ESC depuis 3 ans, il est titulaire de plusieurs masters en lien avec la sécurité des systèmes d'in-

formation. En 2003, il s'intéresse à l'ESC dont il sera l'un des vice-directeurs 18 ans plus tard. A cette époque, il y envisage une thèse ou une carrière d'officier dans la gendarmerie française.

Faute de financement pour l'accueillir à l'ESC, il décide de se tourner vers l'Institut de recherche criminel de la Gendarmerie nationale (IRCGN), au sein duquel il exerce comme spécialiste en extraction de traces numériques. En 2019, il commence sa carrière de Professeur à l'ESC durant laquelle il mène conjointement des activités d'enseignement, d'expertises, de formation continue et encadre plusieurs doctorants. En moins de 3 ans, il participe à des actions d'envergure comme l'expertise du système d'information du laboratoire anti-dopage de Moscou (cas WADA vs RUSADA) ou la mise en place du CAS en Investigation Numérique et Analyse de Données (CAS INAD).

Professeur Stefano Caneppele, vice-directeur

Après avoir obtenu son doctorat en criminologie de l'Université de Trente, il enseigne à l'Université Catholique du Sacré-Cœur de Milan. En 2016, il devient professeur associé à l'ESC au sein de laquelle il occupe depuis 2021 la fonction de vice-directeur.

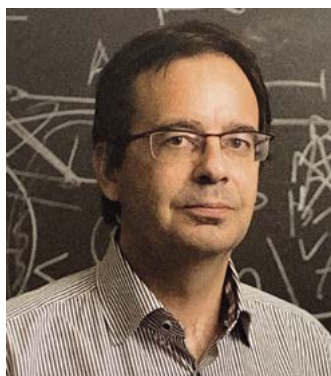
Parmi ses axes de recherche, il y a les liens entre crime et technologie ainsi que la corruption et l'intégrité sportive. En matière de cybercriminalité, il collabore au projet européen H2020 CC-Driver « Combating cybercriminality through understanding of human and technical drivers ». Au niveau suisse, il est responsable du mandat de l'Office fédéral des assurances sociales « Mesures de protection des enfants et des jeunes face aux cyber-délits sexuels ». Au sujet de l'intégrité sportive, depuis 2018, il est mandaté par le Conseil de l'Europe pour la mise en place d'une base de données mondiale des cas de corruption et/ou de fraude dans le sport professionnel. Il fait partie des comités scientifiques du CAS UNIL en « Regulation of Global Sport » et de la Conférence « Sport & EU », prévue à Lausanne les 16 et 17 juin prochains.

@ Raphaël Demont



Maintenir le dialogue entre l'académique et la pratique

La nouvelle direction de l'ESC, avec ici, de gauche à droite, Thomas Souvignet, vice-directeur, Christophe Champod, directeur, Franco Taroni, vice-directeur et Stefano Caneppele, vice-directeur, entend poursuivre une collaboration assidue entre les mondes académique et pratique. Le professeur Champod défend l'idée d'une co-construction entre ces domaines qui, bien loin de s'opposer, se complètent et se nourrissent l'un de l'autre. En effet, le directeur insiste sur l'importance du rôle de l'université et du savoir qu'elle produit pour répondre aux enjeux sociétaux. Il estime cependant que ces implications, aussi concrètes soient-elles, ne peuvent reposer que sur un socle de connaissances académiques. Il précise que cet équilibre entre l'académique et la pratique n'a rien de nouveau à l'ESC qui collabore depuis longtemps avec des acteurs du monde public et privé.



Le précédent directeur de l'Ecole des sciences criminelles, le professeur Olivier Ribaux, a œuvré longtemps avec la Police cantonale

Entre 1997 et 2005, le Professeur Olivier Ribaux exerce le métier d'analyste au sein de la Police cantonale vaudoise au profit des cantons romands, tout en maintenant ses activités de chercheur à l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne. A partir de 2015,

il prend la tête de cette école jusqu'en 2020. L'année suivante, il décide de ne pas renouveler son mandat afin de pleinement se consacrer à ses recherches et à ses enseignements.

Le Professeur Olivier Ribaux a commencé son parcours académique à l'Université de Neuchâtel où il a obtenu sa licence de mathématiques en 1987. Après un début de carrière dans le domaine privé, il est engagé au sein du service informatique de la Police de Genève. On lui confie alors la tâche de concevoir des systèmes dédiés à la gestion de crise. C'est dans ce cadre qu'il fait la connaissance de l'ESC et de son directeur d'alors, le Professeur Pierre Margot. En 1997, il y obtient son doctorat en sciences forensiques avec une thèse sur l'usage des traces matérielles dans la détection des phénomènes sériels.

LE SEUL SUV
AVEC L'ÂME D'UN ROADSTER

LE MAZDA CX-5 2022

mazda.ch/cx-5

Pensez **Rochat**, achetez sympa,
roulez **Mazda** !

Rochat & Fils Automobiles S.A.

Chemin de la Colice 1 • 1023 Crissier

Tel. +41 21 636 26 36 • garage-rochat.mazda.ch



GOLD SERVICE

■ NÉGOCE DE MÉTAUX PRÉCIEUX • 1895

**ACHAT - VENTE
OR, ARGENT**

EXPERTISE
CONSEIL
NÉGOCE
INVESTISSEMENT
PLACEMENT
STOCKAGE
TRADING



GOLD-SERVICE.COM

RUE DU PETIT-CHÊNE 27 • 1003 LAUSANNE

GRAND-RUE 61 • 1110 MORGES

**CAVE DE LA CRAUSAZ
FÉCHY**

**QUALITÉ GARANTIE
LABEL OR
Terravin
CUVÉE CERTIFIÉE**

Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz
Féchy AOC La Côte

LA NEWSLETTER

«INFO POLICE-POPULATION»

POUR UNE PRÉVENTION PLUS RÉACTIVE

Remplaçante de la publication « Info-Délits », la newsletter « Info Police-Population » constitue un précieux outil dans la mesure où elle permet de mettre en avant les nouveaux phénomènes criminels et les conseils de prévention qui leur sont associés. Sa périodicité permet en outre de rappeler aux lecteurs des problématiques saisonnières, notamment dans les domaines de la prévention routière et des loisirs.

Une fois par mois, les quelques 12'250 abonnés se voient proposer quatre thématiques sur des sujets sélectionnés en fonction des chiffres de la criminalité et/ou de la période de l'année. Elles sont accompagnées d'un bref descriptif ainsi que d'un lien vers un article complet du site votrepolice.ch. Chaque newsletter dresse par ailleurs un bref état des lieux mensuel de la criminalité pour le canton de Vaud. À nouveau, le lecteur intéressé est orienté vers ce site pour obtenir des informations plus détaillées.

@ Gianfranco Cutruzzola

Scannez le QR code ci-dessous pour vous inscrire à la newsletter «Info Police-Population».



INFO POLICE-POPULATION

Des conseils de prévention rédigés avec amour

Pendant la Saint-Valentin, beaucoup ont pu avoir recours aux nouvelles technologies pour partager un moment intime avec l' élu ou l' élue de leur cœur. Cependant, à l' époque d' internet cette intimité peut très vite se transformer en chantage (ou sextorsion). Nous vous invitons donc à consulter notre article sur le sujet. Toujours dans la sphère sentimentale, la problématique du harcèlement obsessionnel (ou *stalking*) est particulièrement insidieuse. Celui-ci commence par des comportements de prime abord anodins et peut aller jusqu' aux violences physiques. Vous trouverez donc ici un article spécialement dédié à cette problématique et aux comportements à adopter pour se protéger des auteurs.

Quoi de plus normal que de faire confiance à un membre de sa famille ou à un policier ? Les escrocs l' ont très bien compris puisqu' ils n' hésitent pas à usurper l' identité d' un proche ou des forces de l' ordre pour vous amener. Le troisième article proposé expose donc les ficelles des fraudes au faux neveu et au faux policier.

Février marque également un pas de plus vers la fin de l' hiver et beaucoup d' entre vous seront bientôt tentés de reprendre leur bicyclette pour leurs déplacements. Ainsi, au travers du dernier article, nous vous rappelons les bons comportements pour circuler à vélo en toute sécurité.

Sextorsion



La sextorsion est un mode de chantage exercé sur une personne à partir de photos ou de vidéos à caractère sexuel de cette dernière. Ces images peuvent avoir volontairement été envoyées par la victime ou avoir été volées sur un de ses appareils via un logiciel malveillant. Il existe aussi des campagnes de spams qui rançonnent les internautes en prétendant détenir des images compromettantes de leurs destinataires en se faisant parfois passer pour la police.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA SEXTORSION |

DEUX CONVOIS DE 300 TONNES ONT TRAVERSÉ LE CANTON

Opération exceptionnelle en ces nuits des 11 et 19 novembre 2021 : deux convois de 90 mètres de long et de 300 tonnes ont traversé le canton de Vaud jusqu'à Aigle, le tout à une vitesse de 40 km/h.

Pour l'unité circulation, ce sont deux opérations hors normes dans tous les sens du terme qui se sont déroulées durant les nuits des 11 et 19 novembre 2021. Deux convois, partis à une semaine d'intervalle de Rotterdam, ont traversé l'Allemagne jusqu'à Bâle. Ils sont ensuite passés par Berne puis Estavayer, où ils sont entrés sur le territoire vaudois en direction d'Aigle où les chargements devaient être livrés pour y être équipés en électronique. Les chargements... deux énormes poutres métalliques de 50 mètres de long destinées à une construction en Angleterre.

Pour le transport, c'est un immense train routier s'étirant sur 90 mètres qui a été formé avec un camion à chaque extrémité et qui pesait au total près de 300 tonnes. Vitesse prévue : 40 km/h. Petite interrogation cependant, roulant sur les autoroutes du canton, ces deux monstres d'acier devaient en emprunter les ponts et viaducs.

Ceux-ci pouvaient-ils supporter une telle charge ? Le plt Jacques Vallelle, remplaçant chef circulation, explique : « Oui, afin d'obtenir les autorisations et d'éviter que le poids du convoi ne provoque des dégâts sur leur structure, chacun des ponts et viaducs autoroutiers ont fait l'objet d'une étude. Sur le viaduc de Chillon ainsi que celui du Chêne, avant Chavornay, un traçage au sol marquait l'emplacement exact que devaient prendre les convois qui, de plus, ne devaient pas circuler à plus de 10 km/h pour éviter les effets d'ondulation. Les viaducs ont évidemment été fermés à la circulation pour l'occasion. » Le bilan de cette opération unique est positif et aucun incident n'est venu perturber son déroulement. Actuellement, les deux poutres métalliques se trouvent toujours à Aigle et reprendront la route en sens inverse d'ici plusieurs mois jusqu'à leur destination finale.

@ Alexandre Bisenz



Par endroits, la signalisation a dû être provisoirement démontée.



Un marquage sur le sol du viaduc de Chillon déterminait l'emplacement que devaient suivre les roues du convoi pour ne pas endommager la structure.



Le convoi comprenait deux poids lourds à chacune de ses extrémités



Petite pause sur l'aire de repos du Pertit avant les tunnels de Glion.



Sur le viaduc, une personne marchait à côté du convoi pour s'assurer qu'il ne franchissait pas le marquage.





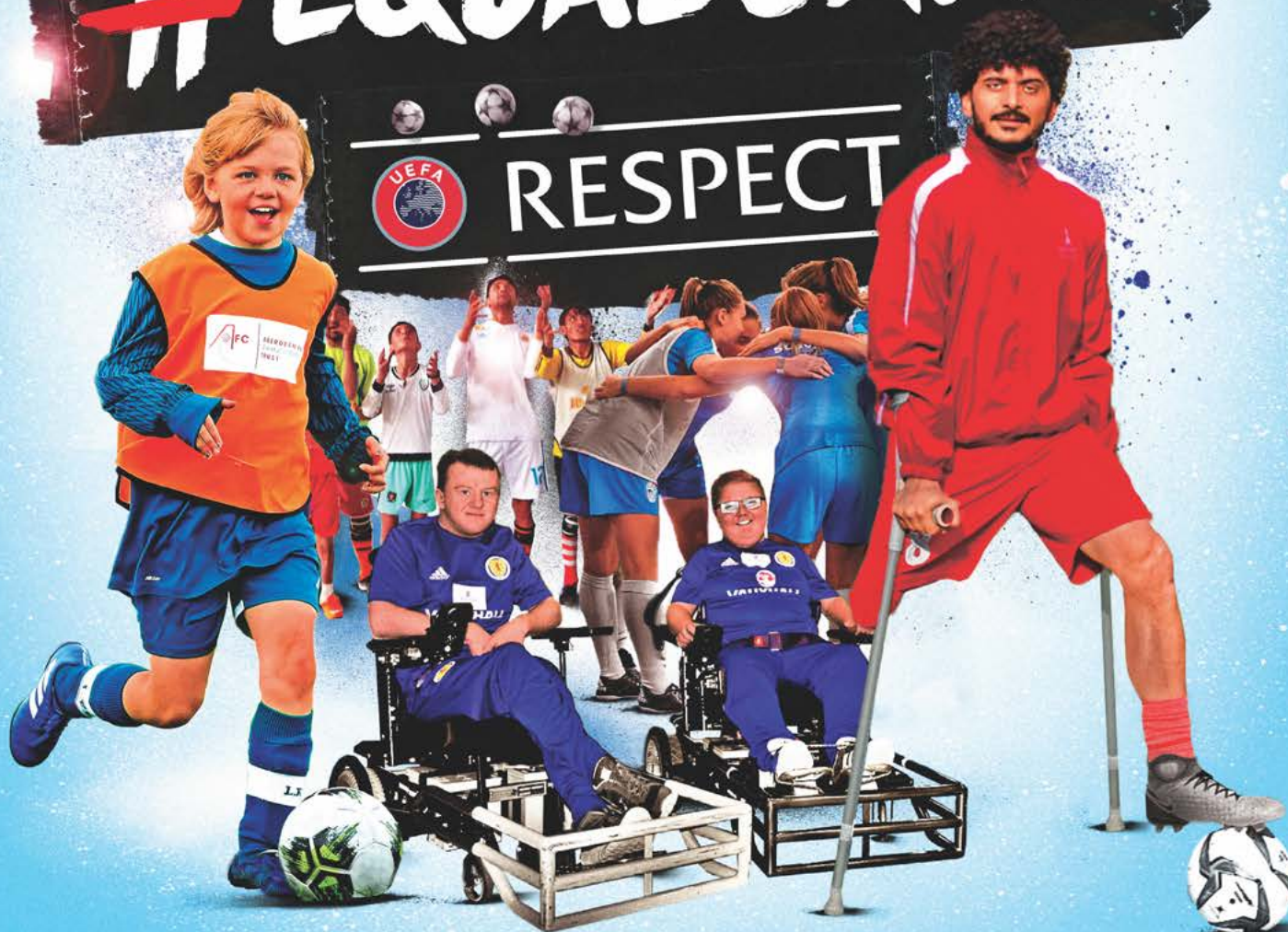
**Agence de communication globale
avec 33 ans d'expérience.**

**Next définit pour ses clients des stratégies
qui intègrent une communauté de talents
autour de trois piliers:
le conseil, la création et les contenus.**

**Next Communication SA
Chemin de Budron A12 - 1052 Le Mont-sur-Lausanne
021 654 05 70 - next@nextcomm.ch**



#EQUAL GAME



DÉPARTS À LA RETRAITE

Nous souhaitons une longue et heureuse retraite à nos collaborateurs !



BESSAT Anne Valérie
Assistante en gestion
comptable
Direction des finances
28.02.2022



CANTON Gilbert
Commissaire
Région judiciaire Est
31.03.2022



CHARLES Stéphane
Sergent Bureau du radar
28.02.2022



INGOLD Christian
Sergent (émérite)
Bureau du radar
31.03.2022



JEKELMANN Pascal
Inspecteur principal adjoint
(émérite) Bfin – Div Fraudes
et Blanchiment
28.02.2022



MOINAT Bernard
Assistant de
sécurité publique
Bureau du radar
28.02.2022



REVERCHON Pascal
Caporal
Poste de Lausanne-Cité
31.03.2022



ROUGE Jean-Claude
Inspecteur A
BDS – Div Délits Astucieux
31.03.2022

Publicité pour un service financier selon LSFfin.

**BANQUE
MIGROS**

A man with glasses and a grey hoodie is working on a bicycle in a workshop. He is using a tool to adjust the handlebars. The workshop is dimly lit, with a focus on the man and his work. Various tools and equipment are visible in the background.

**«Est-ce que j'aurai assez
d'argent pour vivre
une fois à la retraite?»**

Vieillir soulève de nombreuses questions.
Ensemble, trouvons les bonnes réponses.
À l'échelle humaine, depuis toujours.

En savoir plus: banquemigros.ch/retraite

